



18 mars : conférence de presse conjointe de Merkel et Hollande à la chancellerie de Berlin.

Photo AFP

Austère patrimoine

Pas un département n'échappe à la vague de restructurations, de fermetures d'usines, de plans de licenciements. Le chômage progresse, la précarité aussi. Les dépenses de santé augmentent pour les familles. Les retraités voient leurs revenus baisser. Et voilà que des ministres, des députés qui se présentent comme la gauche du PS, critiquent l'austérité. S'agit-il de juger la politique du gouvernement dont ils sont membres ? Certes pas ! Puisque selon eux, c'est Mme Merkel qui est responsable. Et Benoît Hamon précise qu'il est totalement en accord avec la politique du gouvernement Hollande-Ayrault. Non, l'austérité, elle est européenne, jurent-ils ; le gouvernement n'y est pour rien. Monsieur Montebourg s'est également illustré dans la critique de l'austérité. S'oppose-t-il à la fermeture de Mittal, à Hayange ? Non ! S'oppose-t-il à la fermeture de PSA-Aulnay ? Non ! Au contraire, dans une interview au *Journal du dimanche*, il explique qu'il n'y a « nulle trahison, tout au contraire. La fermeture d'Aulnay et celle d'une unité de production à Rennes étaient inévitables. » Quelle honte que ce dégradant spectacle de ministres « livrant » leur patrimoine, leurs maisons, leurs comptes en banque, leurs voitures de dix ans, leurs vélos, leurs Combi Volkswagen, leurs tee-shirt de Beckham, bref un « inventaire à la Prévert »... sans le talent de Prévert. Et dans le même temps, le Conseil des ministres va adopter un nouveau programme de stabilité qui va sérieusement toucher le « patrimoine »... de la population laborieuse.

Lucien Gauthier

La crise

En pleine crise à la suite de l'affaire Cahuzac, le gouvernement Hollande-Ayrault confirme, dans un « programme de stabilité » envoyé à la Commission européenne, qu'il s'en prendra aux retraites, aux allocations familiales, aux dotations aux communes et départements...

Rigueur : la faute à... ... Angela Merkel ?

Yan Legoff

Pendant qu'on essaie d'amuser la galerie avec les déclarations sur le patrimoine des membres du gouvernement, le Conseil des ministres présente, ce mercredi 17 avril, son programme de stabilité, qu'il transmettra dans les prochaines semaines à Bruxelles.

La faute aux retraités et aux familles ?

Un ministre peut bien avoir dissimulé à l'étranger une fortune personnelle de centaines de milliers, voire de millions d'euros, mais pour le gouvernement, le problème, c'est que les retraités percevraient de trop grosses pensions et les familles de trop grosses allocations !

Dans son programme de stabilité, il s'engage donc auprès de l'Union européenne à poursuivre la réduction des déficits, et à engager des réformes.

Et aux collectivités locales ?

L'AFP explique : « La France a déjà multiplié les gages à l'adresse de Bruxelles : outre les retraites, elle doit annoncer prochainement des coupes dans les allocations familiales (...). Les collectivités locales sont aussi mises à contribution, qui verront leur dotation diminuer de 1,5 milliard. »

Côté impôts, une augmentation de la TVA est prévue en janvier prochain pour financer le crédit d'impôt de 20 milliards d'euros par an décidé par le gouvernement et voté l'an dernier au Parlement.

Au sein même de la majorité gouvernementale, des voix s'élèvent, mettant en cause non pas le gouvernement, mais l'Europe et la chancelière allemande ! Bref, le

gouvernement ne serait pas un actif complice et un coupable, mais une victime...

«Une grosse ficelle»

« L'austérité en Europe n'est plus tenable (...). Il faudrait en tirer les conséquences politiques », lance ainsi le ministre Benoît Hamon, membre de la « gauche » du PS.

« Assumons enfin la confrontation politique avec Angela Merkel ! », déclarent les députés de la « Gauche populaire », un courant du PS, qui s'alarment de « la désespérance des peuples européens face à l'accumulation des plans de rigueur menés sans discernement en Europe ». Selon eux, « Angela Merkel et sa politique à courte vue de l'intérêt national mènent l'Europe dans le mur ». Au nom de cela, ils affirment « soute[nir] le président de la République » et « l'effort sans précédent d'assainissement des finances publiques que nous avons engagé ». Et ils prétendent dénoncer « l'accumulation des plans de rigueur » !

François Bayrou, le président du Modem, dénonce dans tous ces propos « un artifice », « une grosse ficelle » (1). Il est certes un fervent partisan de l'Union européenne et de la rigueur, mais sur ce point, il a bien raison ! Sans la volonté politique des gouvernements, jamais les politiques d'austérité décidées à Bruxelles (avec l'accord de ces mêmes gouvernements !) ne pourraient s'appliquer.

C'est si vrai que le gouvernement des Pays-Bas, qui s'élevait pourtant traditionnellement contre le « laxisme » des autres pays, vient de décider d'annuler toute une série de coupes budgétaires et de jeter aux orties son objectif de réduction des déficits.

Et l'actuel gouvernement hollandais est dirigé par un Premier ministre libéral, avec le soutien du Parti travailliste... ■

«Le sérieux budgétaire, c'est le cap (...). Cette politique a été fixée, je n'en changerai pas»

(François Hollande, le 10 avril)

Lu dans la presse

«Le gouvernement des Pays-Bas met un coup d'arrêt à la politique d'austérité»

(«Les Echos», 16 avril 2013)

« La Haye accepte de remiser un paquet de réformes et signe un accord de relance avec les partenaires sociaux. Le gros des mesures concerne le marché du travail (...). »



Le Premier ministre hollandais, Mark Rutte.

La politique d'austérité qui sévissait aux Pays-Bas depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre libéral, Mark Rutte, vient de voler en éclats.

La Haye renonce de fait à son objectif initial de ramener dès 2014 son déficit public sous le seuil des 3 % du PIB.

Pour commencer, le principe d'un gel des salaires dans la fonction publique et le secteur de la santé, est abandonné (...). Le gouvernement va donc mettre un coup d'arrêt à plusieurs réformes sociales et fiscales, par crainte de leurs effets négatifs sur un marché du travail déjà mal en point. Ainsi de l'assouplissement de la procédure de licenciement et de la réduction des allocations chômage, qui devaient rapporter 1,3 milliard d'euros aux caisses de l'Etat, deux mesures laissées de côté en attente de jours meilleurs. »

Photo AFP

(1) *Le Monde*, 16 avril.

Retraites : le gouvernement avance d'un mois la "conférence sociale"

La conférence sociale prévue par le gouvernement a été avancée d'un mois. Il y rassemblera syndicats et patronat. Elle se tiendra à la mi-juin, deux semaines à peine après la remise du rapport du comité d'experts sur la réforme des retraites mis en place par le gouvernement. « Des choix devront être fait dès septembre pour faire des économies en 2014 », indique le journal patronal *Les Echos* (4 avril). Il est clair que le gouvernement veut de cette manière tenter de renouer les fils d'un « com-

promis historique » dont la réalisation a été rendue encore plus hypothétique par le refus de la CGT et de la CGT-FO de signer l'accord interprofessionnel du 11 janvier sur la flexibilité. Un refus confirmé par une série de manifestations de dizaines de milliers de militants, les 5 mars et 9 avril, contre la transposition de cet accord dans la loi. L'avancement de plusieurs semaines de la conférence sociale est le signe de l'extrême importance que le gouvernement accorde à

cette question. L'Union européenne aussi, qui, dans un tout récent rapport, appelle syndicats et gouvernements dans toute l'Europe à mettre au centre le « dialogue social » pour les réformes, et celle des retraites en premier lieu. Avec un objectif : diminuer les retraites servies par les régimes obligatoires, pour accroître la part des dispositifs par capitalisation. Bruxelles y voit une chance pour les syndicats de peser sur les réformes !

Y. L. ■

ÉCLAIRAGE

Bruxelles presse les gouvernements d'"impliquer" les syndicats dans la réforme des retraites

A première vue, le texte de la Commission européenne surprend. « *Le dialogue social est mis à mal en Europe* », titre-t-elle dans un communiqué de presse du 11 avril, annonçant la parution d'un rapport sur le sujet. Prendrait-elle la défense des syndicats ? En fait — et on s'en serait douté —, c'est une conception bien particulière du syndicalisme que prône Bruxelles : accompagner les réformes des retraites pour développer les fonds de pension.

Dans un rapport publié le 11 avril sur les relations sociales en Europe (1), la Commission européenne dresse un constat en forme d'avertissement à l'adresse des gouvernements.

« En réponse à la crise de la dette, écrit la Commission, l'approche des gouvernements nationaux concernant le secteur public a été d'accélérer fortement et d'intensifier des réformes structurelles en cours, et les méthodes choisies pour appliquer ces décisions ont souvent exclu l'utilisation du dialogue social. »

Or, poursuit Bruxelles, « les relations sociales — dans le secteur privé comme dans le secteur public — sont un élément clé de gestion des conflits et de solutions négociées



« Cela signifie une évolution vers la privatisation croissante de la protection sociale (...). Impliquer les partenaires sociaux dans ces décisions peut éviter le blocage de la réforme »

dans des circonstances difficiles ». Le rapport examine les réformes des retraites, à l'ordre du jour dans toute l'Europe : « L'implication des partenaires sociaux dans la réforme des retraites est un domaine politique qui (...) est amené à être nécessairement une

priorité extrêmement haute pour les gouvernements. Il y a des avantages évidents à encourager les partenaires sociaux à s'impliquer dans cette réforme. »

« Ce sont des décisions politiques de long terme, ajoute la Commission, et, en tant que telles, elles nécessitent pour durer un soutien politique de tous les partis. Impliquer les partenaires sociaux dans ces décisions peut éviter le blocage de la réforme. »

Dans ce rapport, publié uniquement en anglais, promis à une diffusion confidentielle, la Commission européenne ne prend pas de gants. Elle lâche : « Ces réformes sont généralement centrées sur une réduction des régimes publics. En relation avec cela, il est probable que les deuxième et troisième piliers des retraites vont continuer à croître, pour compenser les coupes dans le régime public de premier pilier. »

Dans le verbiage de la Commission, le premier pilier des retraites (celui que les réformes veulent tailler), ce sont tous les régimes obligatoires par répartition (régime général et régimes complémentaires dans le secteur privé, régimes particuliers dans le secteur public). Les deuxième et troisième piliers, ce sont les régimes par capitalisation (d'entreprise ou de branche

pour le deuxième pilier, et individuel pour le troisième pilier). Bref : ce sont des fonds de pension.

Et le rapport explique franchement : « Cela signifie une évolution vers la privatisation croissante de la protection sociale, qui se traduit pas la croissance actuelle des régimes de deuxième et troisième piliers. Tous ces développements représentent de sérieux défis pour les partenaires sociaux. Les gouvernements sont sous la pression pour trouver des solutions (...). Chercher le consensus avec les acteurs comme les partenaires sociaux est un moyen d'y parvenir (...). Le développement des deuxième et troisième piliers est une réelle opportunité pour les partenaires sociaux de devenir des acteurs importants de la réforme. »

Cela n'éclaire-t-il pas l'empressement du gouvernement Hollande à convoquer sa « conférence sociale » ? Un « consensus avec les syndicats » ? C'est ce qu'il cherche à réaliser, désespérément, depuis des mois.

Y. L. ■

(1) *Les relations sociales en Europe 2012*, document de travail de la Commission européenne (uniquement en anglais), 11 avril 2013.

Samedi 13 avril 2013 > DÉCLARATION DU BUREAU NATIONAL DU POI

Comment en sortir ?

Crise sociale, crise politique, crise de régime : chaque jour le pays s'enfoncé un peu plus.

COMMENT EN SORTIR ?

Pour les travailleurs, actifs et retraités, et les jeunes frappés chaque jour un peu plus par les conséquences de cette crise, l'issue ne peut venir que de l'arrêt net et immédiat de la politique menée par le gouvernement Hollande-Ayrault.

Cette politique d'austérité, de destruction des emplois et des conquêtes sociales, dictée par la troïka (Commission européenne-FMI-BCE) et volontairement relayée par le gouvernement

Hollande, poursuit et aggrave celle des gouvernements précédents. C'est elle qui précipite le pays dans la crise.

COMMENT OUVRIR LA VOIE À UNE ISSUE ?

Existe-t-il un autre chemin pour bloquer la politique d'austérité et les contre-réformes du gouvernement que l'action commune de la classe ouvrière et de ses organisations entraînant la majorité du peuple de ce pays ?

Certains parlent d'« amender » ou même « infléchir » la politique du gouvernement. Mais le moindre recul peut-il être obtenu sans être arraché par une action unie pour faire céder le gouvernement et le défaire ? Cela exige de travailler au regroupement sur le terrain de la lutte de classe pour préparer les conditions de l'action commune de millions d'hommes et de femmes, travailleurs des villes et des campagnes, chômeurs, retraités, jeunes et tra-

vailleurs précaires à qui on veut interdire tout avenir, pour arracher l'annulation de l'ANI, de la réforme du système des retraites, des vagues de licenciements et de fermetures d'entreprises.

IL Y A URGENCE

Pour le Parti ouvrier indépendant, il n'y a rien de plus urgent, pour que la classe ouvrière puisse se sauver de la catastrophe qui avance à grands pas, que d'œuvrer à la réalisation de l'unité et à la défense de l'indépendance de ses organisations, pour bloquer les contre-réformes et l'austérité du gouvernement Hollande-Ayrault.

(suite page 4)

POI PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT
Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

ÉDITORIAL

Lorsque le sage montre la lune...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

La question européenne a occupé une place inattendue, lors du conseil national du Parti socialiste samedi dernier. Harlem Désir y a appelé à un « front des progressistes européens », Cambadélis a plaidé pour une « confrontation avec les droites européennes », et Ayrault lui-même a accusé « une droite européenne sourde ».

Que l'Union européenne, ses traités et directives portent une responsabilité majeure dans les politiques d'austérité et de destruction sur tout le continent : c'est indiscutable. Mais les Ayrault, Cambadélis et autre Désir n'appliquent-ils pas, en ce moment même, les directives de l'Union européenne et du capital financier qui la commande ? Ne font-ils pas adopter, ce 17 avril, la loi de transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) qui instaure la flexisécurité exigée par Bruxelles ? N'augmentent-ils pas les taux de TVA qui frappent à nouveau les ménages populaires, ne préparent-ils pas une nouvelle attaque contre les retraites, et tout cela, conformément aux directives européennes ? N'ont-ils pas mis en chantier l'acte III de la décentralisation, conforme à l'Europe des régions, qui éclate la République ?

Il faut une grande dose de cynisme pour montrer du doigt l'Union européenne comme responsable de tous les maux quand on est au pouvoir et qu'on a toute capacité — à condition de le décider — de rompre avec les directives de l'Union européenne, de rétablir les droits ouvriers, de protéger les retraites et la Sécurité sociale, d'interdire les licenciements. Si nos gouvernants s'y refusent, n'est-ce pas parce que, ratifiant le TSCG (et, avant lui, tous les traités depuis Maastricht), ils ont décidé, délibérément, de se subordonner à l'Union européenne et au capital financier ?

L'aile gauche du Parti socialiste, au cours de ce conseil national, a applaudi bruyamment à l'irruption d'ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay. Pourquoi ne s'est-elle pas alors tournée vers Pierre Moscovici, présent dans la salle, qui, il y a quelques mois encore, justifiait le plan Varin, pronostiquant que 8 000 suppressions d'emplois ne seraient pas suffisantes et qu'il « faudra sans doute aller plus loin » ? Pourquoi n'a-t-elle pas soumis au conseil national une motion exigeant du gouvernement qu'il fasse machine arrière, retire sa caution au plan Varin, garantisse le maintien de l'usine d'Aulnay (comme il devrait retirer son soutien au plan Mittal qui vient de fermer l'usine de Florange) ? Quelques applaudissements donneront bonne conscience... et laisseront des milliers d'ouvriers sur le carreau.

Trêve d'hypocrisie. C'est sur la politique que mène le gouvernement maintenant que chacun doit se prononcer. Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant a pris position : « Il n'y a rien de plus urgent, pour que la classe ouvrière puisse se sauver de la catastrophe qui avance à grands pas, que d'œuvrer à la réalisation de l'unité et à la défense de l'indépendance de ses organisations, pour bloquer les contre-réformes et l'austérité du gouvernement Hollande-Ayrault (...). Cette voie de la mobilisation unie pour balayer les plans d'austérité, c'est la voie pratique et concrète par laquelle l'immense majorité de la population brisera le carcan de l'Union européenne et des traités » (1).

Pour le reste... on connaît le proverbe chinois : lorsque le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt. Les dirigeants du Parti socialiste auraient tort de se prendre pour plus sages qu'ils ne sont, et de prendre pour idiots les travailleurs et le peuple... qui savent dans quelle direction regarder.

(1) Déclaration du bureau national, 13 avril.

Samedi 13 avril 2013 >

DÉCLARATION DU BUREAU NATIONAL DU POI

Comment en sortir ?

(Suite de la page 3.)

Les militants qui ont participé aux mobilisations des 5 mars et 9 avril, appelées par la CGT et FO refusant de cautionner l'accord national interprofessionnel (ANI), savent qu'ils peuvent prendre appui sur ce premier pas dans la voie de l'unité contre le piège du « compromis historique » et du « dialogue social » tendu par le gouvernement Hollande-Ayrault.

Avec le résultat du référendum en Alsace, qui a rejeté la tentative de démanteler la République — cette « territorialisation » que l'on retrouve aussi dans l'accord ANI ou dans la réforme Peillon sur l'école — les militants, les travailleurs et les citoyens mesurent qu'il est possible de contraindre le gouvernement à des reculs majeurs.

Ils sont encouragés à appuyer le mouvement des élus qui, dans tout le pays, pour la défense de la démocratie et de la République se dressent contre l'intercommunalité forcée.

Cette voie de la mobilisation unie pour balayer les plans d'austérité, c'est la voie pratique et concrète par laquelle l'immense majorité de la population brisera le carcan de l'Union européenne et des traités. C'est la voie de la démocratie, qui balayera dans un même mouvement les institutions antidémocratiques de la V^e République et celles de l'Union européenne, et la dictature de la troïka.

C'est la voie du mouvement qui jettera les bases d'une Assemblée constituante souveraine permettant d'établir des institutions authentiquement démocratiques et un gouvernement capable de prendre les mesures d'urgence qu'appelle la situation, en particulier :

— de garantir l'emploi par l'interdiction des plans de licenciements, le rétablissement des emplois supprimés dans les services publics et la création d'emplois pour les jeunes ;

— de garantir les conquêtes ouvrières, notamment retraites et Sécurité sociale, par l'abrogation des exonérations accordées aux patrons et le maintien de tous les régimes ;

— de garantir l'égalité des droits des citoyens dans une République une et indivisible fondée sur la libre administration des communes.

C'est la voie qui, se reliant au combat commun des travailleurs et des peuples de tout le continent, forgera les premiers maillons de l'union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe.

OUI, L'HEURE EST AU REGROUPEMENT DES FORCES POUR PRÉPARER LES COMBATS QUI S'ANNONCENT

A ceux qui osent parler de « moralisation » de la vie politique, les travailleurs sont en droit de répondre : commencez donc par abroger les mesures immorales et honteuses qui pillent les retraites, la Sécurité sociale et les garanties collectives dans le seul but de payer les intérêts de la dette et de renflouer les banquiers faillis. C'est sur cette base que le Parti ouvrier indépendant se déclare ouvert à toute proposition d'unité visant à bloquer les plans du gouvernement et à ouvrir une issue face à la faillite du régime, et qu'il est prêt à rencontrer toutes les forces ouvrières et démocratiques qui entendent combattre en ce sens.

C'est pour y préparer que le Parti ouvrier indépendant invite travailleurs, militants, jeunes de toutes tendances, élus, à participer massivement aux assemblées publiques et meetings qu'il tient dans tout le pays et à participer, pour ceux qui le souhaitent, aux congrès ouverts (départementaux et national) du Parti ouvrier indépendant.

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT
Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Pour suivre l'actualité nationale et internationale, pour connaître l'activité du Parti ouvrier indépendant, et aussi celle des organisations qui à l'échelle internationale participent aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, pour soutenir le journal Informations ouvrières

ABONNEZ-VOUS POUR L'ÉTÉ !
Remplissez votre bulletin en page 16.

Accord sur la flexibilité : le gouvernement l'avait suscité, le Medef l'a signé, l'Assemblée l'a voté



Photo AFP

Yan Legoff

Alors que des dizaines de milliers de militants CGT et FO manifestaient dans tout le pays contre l'accord Medef-CFDT du 11 janvier, l'Assemblée nationale a adopté, le 9 avril, le projet de loi qui le transpose dans la législation, par 250 voix pour, 26 contre et 278 abstentions.

Les patrons sont « plutôt satisfaits », a réagi Laurence Parisot, présidente du Medef. Elle s'est félicitée : « Globalement, l'Assemblée a respecté les grandes lignes, les grands dispositifs qui étaient dans l'accord sur l'emploi. » Mais elle a regretté que « les parlementaires socialistes (aient) également grignoté, amendé en compliquant un peu certains outils ».

L'écrasante majorité de députés de droite se sont abstenus, en se faisant l'écho, exagéré, des nuances du

Medef. « L'esprit de l'accord national interprofessionnel nous aurait encouragés à voter favorablement ce projet de loi, mais celui-ci a dénaturé le texte de l'accord », a expliqué l'orateur de l'UMP.

Le représentant du groupe des centristes a développé une argumentation similaire : « Attaché au dialogue social et confiant dans les avancées que celui-ci peut susciter, le groupe UDI avait abordé le débat sur ce projet de loi dans une logique constructive. » Mais, ajoute-t-il pour justifier l'abstention de son groupe, « la lettre de la loi s'écarte de la lettre et de l'esprit de l'accord ».

“LOIN DE S'ENFERMER DANS L'OBSTRUCTION”

Le représentant du groupe du PS, qui a constamment défendu sa fidélité au texte Medef-CFDT, a, bien entendu, appelé à voter pour : « Ce texte, fruit d'un compromis, qui renoue les

filles du dialogue social, est une bonne nouvelle pour la France, pour les salariés et pour les entreprises de notre pays. » Mais six députés du PS ont voté contre, et 35 autres se sont abstenus.

Le groupe du Front de gauche a voté contre. « Vous réalisez, monsieur le Ministre, monsieur le Rapporteur, le rêve du Medef », s'est exclamé André Chassaigne (PCF), tout en affirmant : « Loin de s'enfermer dans l'obstruction (les députés du Front de gauche) ont multiplié les propositions constructives et concertées. »

Mais que peut bien signifier avancer des « propositions constructives et concertées » à un texte qu'André Chassaigne qualifie lui-même de « copie du patronat » ?

Les écologistes se sont abstenus, leur porte-parole se déclarant « très heureux d'avoir partagé cette riche séquence parlementaire » et les radicaux de gauche ont voté pour. ■

Interview

Pour les agents des Finances publiques excédés, l'affaire Cahuzac est la “cerise sur le gâteau”

Le 15 avril, le gouvernement a rendu public le patrimoine des ministres. Tu es agent des Finances publiques, à Paris. Quelle est ta réaction et celle de tes collègues ?

C'est de la poudre aux yeux ! Cela ne change rien aux conditions d'exercice désastreuses des missions de notre administration, qui sont : le calcul de l'impôt, son contrôle et son recouvrement. De 2002 à 2012, les effectifs de notre administration ont été coupés de 25 000 agents, soit plus de 15 % de réduction. L'actuel gouvernement a programmé plus de 2 000 suppressions de postes supplémentaires cette année. Conséquence : dans certains services, on ne peut plus travailler, des missions ne sont plus assurées, au moment même où le gouvernement dit combattre la fraude fiscale !

Il y a eu des réorganisations incessantes avec la fusion des administrations des Impôts et du Trésor public. Pour les particuliers, cela s'est traduit par la mise en place de véritables usines à recevoir le public dans les pires conditions. Les gens font la queue, souvent très longtemps. Les collègues ne peuvent parfois même plus prendre leur pause-déjeuner ! Et, cerise sur le gâteau, la réponse de la direction a été : fermeture temporaire des services d'accueil !

Photo AFP



Lutte contre la fraude fiscale

J'imagine que l'affaire Cahuzac n'a pas dû arranger vos relations avec les contribuables...

Effectivement, cela n'a fait qu'aggraver les tensions. Nous servons d'exutoires à des gens qui, à juste titre, font valoir leur opinion sur l'affaire. En attendant, nous devons subir des actes d'incivilité, voire d'agressions. La direction nous fait part de son soutien, mais sans aucune mesure vérifiable et concrète.

Quelles mesures concrètes faudrait-il prendre ?

Si le gouvernement voulait vraiment prendre des mesures, il rétablirait les postes supprimés, il ouvrirait sur cette base des négociations avec les orga-

nisations syndicales qui, dans leur majorité, ont refusé les « réformes » intervenues ces dernières années. Il faudrait, en particulier, rétablir des réseaux distincts pour, d'une part, le calcul de l'impôt et de son assiette, et, d'autre part, le recouvrement (c'est-à-dire le paiement) de l'impôt. La conséquence de toutes ces coupes dans notre administration, c'est que nous n'avons plus les moyens de contrôler correctement les contribuables les plus fortunés, ceux qui peuvent s'entourer de conseils juridiques pour de complexes montages financiers. Les foyers modestes n'ont pas ces possibilités. Où est l'égalité devant l'impôt dans ces conditions ?

Et concernant les paradis fiscaux ?

Soyons clairs, il suffirait de prendre une seule mesure : l'interdiction des transactions avec ces paradis fiscaux, l'interdiction des comptes off shore qui sont le véhicule de l'évasion fiscale « légale » ; l'interdiction d'y détenir, concernant les entreprises, dont les banques, des succursales ou des entités. Le gouvernement pourrait même commencer par mettre fin au statut privilégié de Monaco... Ce n'est pas ce qui a été annoncé, qui n'est, je le répète, que de la poudre aux yeux.

Propos recueillis par Yan LEGOFF ■

En bref

Plus de 11 000 emplois supprimés chez PSA Peugeot-Citroën



La restructuration chez PSA Peugeot Citroën devrait se solder par plus de 11 000 suppressions d'emplois, notamment par le biais de la fermeture du site d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui doit être entérinée le 19 avril. Le « plan social » prévoit quelque 2 500 suppressions de postes à Aulnay-sous-Bois, qui devrait fermer ses portes début 2014, et 1 400 à Rennes. Au total, 11 214 emplois seraient supprimés entre mai 2012 et mi-2014 chez le constructeur automobile.

Thomas Cook devrait supprimer 240 postes

Le voyageur Thomas Cook France, filiale du britannique Thomas Cook, devrait supprimer 240 postes sur 1 500 salariés, indiquent *Les Echos* (15 avril). Le journal patronal révèle que 150 postes doivent disparaître dans la branche tour-operating, soit près de la moitié de l'effectif de ce pôle, ainsi qu'une quarantaine dans le réseau de distribution des agences Thomas Cook. Une vingtaine d'agences seraient fermées sur les 286 agences en propre, et d'autres encore au niveau « des fonctions centrales » du groupe, précisent *Les Echos*.

Librairies Chapitre : plus de 20 % des emplois supprimés



Chapitre, filiale d'Actissia (France Loisirs notamment), qui doit fermer ou céder douze librairies, va supprimer 271 postes, soit plus de 20 % de ses 1 200 emplois, a-t-on appris le 12 avril auprès des syndicats à l'issue d'un comité central d'entreprise. Un délégué syndical dénonce : « C'est le troisième PSE que subissent les salariés depuis 2008, et à cela s'ajoute la destruction de nos métiers et la disparition des magasins du paysage culturel français. » En 2012, le numéro 2 de la distribution du livre en France, avec les marques France Loisirs et Chapitre.com, a réalisé 540 millions de chiffre d'affaires.

Sidérurgie : 74 suppressions d'emplois prévues chez Aubert & Duval, dans la Loire

Le 9 avril, la direction du site Aubert & Duval (groupe Eramet), à Firminy (Loire), a annoncé la suppression de 74 des 326 emplois actuels. Le groupe Aubert & Duval compte environ 4 000 salariés, principalement en France.

Sidérurgie

ArcelorMittal : "Le gouvernement a signé la fermeture des hauts-fourneaux" (un syndicaliste)

Laurence Fayard

Alors que le comité central d'entreprise (CCE) d'ArcelorMittal entérinait le 12 avril l'arrêt de la filière liquide de production d'acier et l'extinction définitive des hauts-fourneaux du site d'ArcelorMittal de Florange (Moselle), les élus du personnel, la veille, avaient unanimement voté contre.

"Si le gouvernement ne change pas d'avis, il est de fait coresponsable de la destruction de la capacité de production sidérurgique », déclarait, le 11 avril, Philippe Verbeke, élu CGT. Les syndicalistes, dont l'avis n'est que consultatif, ont déclaré qu'ils allaient écrire au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et demander à rencontrer le gouvernement.

« Nous allons continuer à mobiliser l'ensemble des salariés d'ArcelorMittal en France contre cette stratégie destructrice », a indiqué l'élu CGT, précisant que les salariés de Basse-Indre (Loire-Atlantique), eux aussi concernés par le projet, étaient en grève le 11 avril. A Basse-Indre, l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT) prévoit également d'organiser une assemblée générale des salariés, le 18 avril.

Philippe Verbeke a aussi mis en avant « le rapport explosif de Secafi qui invalide totalement le projet ». Selon l'AFP, Secafi liste les « risques » (sur la qualité, la quantité, les délais et l'adaptation de la production) du projet industriel pour la société Atlantique et Lorraine, dont font partie les sites de Florange et Basse-Indre. Pour sa part, Norbert Cima (FO) a estimé que les salariés ont « été trahis par le gouvernement ».

Walter Broccoli, autre délégué FO, a renchéri : « Le gouvernement a signé la fermeture des hauts-fourneaux, la mise



Rassemblement devant le site d'ArcelorMittal, à Basse-Indre.

en péril de la filière packaging et la mort de la vallée » de la Fensch, berceau du site sidérurgique. « On va se battre pour ceux qui restent et qui seront peut-être délocalisés à Fos-sur-Mer ou à Dunkerque, et pour ceux qui subiront des baisses de salaire », a-t-il souligné.

"COMMENT IMPOSER LE REDÉMARRAGE DES HAUTS-FOURNEAUX ?"

Rappelons que le 30 novembre 2012, à l'expiration de l'ultimatum de Mittal sur l'arrêt des hauts-fourneaux, le gouvernement, après avoir un temps évoqué une « nationalisation provisoire », passait un accord avec Mittal, accord supprimant tous les emplois des hauts-fourneaux, touchant 629 salariés, et entérinant de fait leur arrêt définitif. Toute la presse s'accordait

pour considérer Mittal comme le « grand gagnant de l'accord avec le gouvernement ».

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, déclarait alors que le gouvernement n'avait pas « retenu l'hypothèse d'une nationalisation provisoire » parce qu'il avait fait « le choix du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ». Ce pacte national visait à mettre en place la flexibilité, la baisse du coût du travail et l'association des syndicats à ces mesures de dérégulation anti-ouvrière. Mais il s'était heurté à la résistance des syndicats FO et CGT de Florange qui avaient refusé de siéger dans le comité de suivi de l'accord mis en place par le sous-préfet, dénonçant « un accord scélérat » et refusant « d'accompagner le démantèlement de la sidérurgie ».

Lu sur le site ouest-france.fr "Arcelor Mittal : grève à Basse-Indre"

« On ignore encore l'ampleur du mouvement, mais des lignes de production ont été arrêtées, indique le 11 avril au soir, Mickaël Eveillard de la CGT, à ArcelorMittal. Alors que le groupe sidérurgique s'apprête à arrêter les hauts-fourneaux de Florange, les salariés de Basse-Indre appellent aujourd'hui à une grève. Le plan Mittal prévoit aussi le transfert du laminoir et du décapage de Basse-Loire vers Florange. Un projet contesté depuis le début par les syndicats. Un rapport d'expert remis récemment pointe aussi les risques financiers et industriels du plan Mittal.

A Basse-Indre, les 548 salariés assurent la fabrication d'emballages métalliques. »

Oui, en passant l'accord avec Mittal, le gouvernement a bel et bien « signé la fermeture des hauts-fourneaux » et les suppressions d'emplois, en application de la baisse du coût du travail exigée par l'Union européenne. C'est la totalité du site de Florange ainsi que celui de Basse-Indre qui est aujourd'hui menacée.

Comment imposer le redémarrage des hauts-fourneaux, le maintien de tout le site de Florange, de tout le site de Basse-Indre et de tous les emplois ? Cela ne ramène-t-il pas à la discussion engagée, fin 2012, par des militants ouvriers de toutes tendances en Lorraine, qui avaient posé la question de l'organisation d'une montée à Paris, au gouvernement, à l'appel des organisations unies ?

Nous y reviendrons. ■

Santé

Manifestation de personnels hospitaliers et territoriaux contre l'austérité, à l'appel de Force ouvrière

Françoise Kamel

Le 4 avril dernier, à l'initiative de la fédération des personnels des services publics et de santé FO, 6 000 hospitaliers et territoriaux ont manifesté à Paris, de la gare Montparnasse à la place Vauban en passant devant le ministère de la Santé, contre l'austérité, pour l'augmentation des salaires et des effectifs, pour la défense du service public.

Depuis l'élection de Hollande, il s'agit pour ce secteur de la fonction publique de la première manifestation nationale contre l'austérité et la politique de la troïka. Elle indique que l'objectif gouvernemental visant à réaliser, au plan national, le « compromis historique » associant les syndicats aux contre-réformes, ne passe pas. Les salariés résistent avec leurs organisations syndicales qui entendent demeurer indépendantes, en refusant leurs revendications, en refusant les politiques d'austérité. Lors du meeting qui a conclu la manifestation, les cinq intervenants ont réaffirmé cette nécessité.

● Michelle Biaggi, pour le bureau confédéral FO, a rappelé les consé-

quences du pacte budgétaire européen : « Baisse du pouvoir d'achat ; diminution des dépenses publiques et sociales remettant en cause les missions du service public républicain ; ravages de la loi HPST, de la réforme territoriale et de l'acte III décentralisation. La fédération des services publics et de santé FO a bien fait d'organiser la riposte. »

● Pour Hubert Raguin, de la FNEC FP-FO : « Les revendications d'augmentation du point d'indice, de défense de la grille indiciaire sont justifiées... Comme l'est le combat contre les "réformes" dictées par l'Union européenne, qui touchent l'hôpital, comme les collectivités territoriales. Dans l'enseignement, le projet de loi Peillon, avec la territorialisation, remet en cause le cadre national de l'enseignement. » Hubert Raguin a rappelé la participation massive aux grèves du début de l'année contre le décret sur les rythmes scolaires. En conclusion, face aux attaques contre les salaires, les retraites, le statut et la grille indiciaire, il a conclu sur « la préparation des conditions afin de bloquer le pays pour bloquer l'austérité ».

● Pour Claude Simoneau, de la FGF-FO, « cette initiative s'inscrit plei-

nement dans les précédentes actions confédérales, notamment celle du 24 janvier dernier, lors du meeting contre les politiques de rigueur et d'austérité, en indiquant que le congrès de la FGF, qui s'est tenu la semaine dernière, a considéré que le moment était venu d'engager le bras de fer et qu'il convient de préparer ensemble et tous ensemble le rapport de force nécessaire pour mettre fin à la politique d'austérité et de rigueur du gouvernement... »

"CETTE INITIATIVE CONSTITUE UN POINT D'APPUI"

● Yves Kottelat, responsable des territoriaux FO, a rappelé que « cette date du 4 avril précède d'une semaine la présentation du projet de loi d'acte III de la décentralisation, prévue le 10 avril ». Il est revenu sur les conséquences de cette marche à l'explosion de la République et des droits des agents en citant « le conseil unique d'Alsace, qui sera soumis au référendum le 7 avril, les différents projets d'euro-métropoles, comme à Strasbourg ou à Lyon, que les syndicats FO combattent ».

● En conclusion, Didier Bernus, secrétaire général de la fédération FO des services publics et santé, a fait le lien

entre « les différentes "réformes" de structures (révision générale des politiques publiques (RGPP) et maintenant modernisation de l'action publique (MAP), loi portant réforme des collectivités locales, acte III de la décentralisation, loi HPST dite Bachelot) ; les restrictions budgétaires (baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités territoriales, budgets hospitaliers insuffisants) et le gel de la valeur du point d'indice. Toutes étant décidées au nom de la réduction des dépenses publiques et de la baisse du coût du travail, issue du TSCG... »

Il a constaté que « le gouvernement tente d'associer les personnels et leurs syndicats à la mise en place de cette politique d'austérité, notamment à l'occasion des multiples réunions de l'agenda social de la fonction publique ou à l'occasion des concertations concernant le pacte de confiance pour l'hôpital. FO s'y refuse (...). FO ne sera pas la courroie de transmission de ces contre-réformes (...). Cette initiative constitue un point d'appui pour, y compris avec d'autres dès lors que l'on partage les revendications et les modalités d'actions, poursuivre et amplifier la mobilisation pour l'étendre au plan interprofessionnel », a-t-il conclu. ■

Universités

Pour l'abandon du projet de loi Fioraso

Grève et manifestations le 14 mai lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, SLR, SLU de l'enseignement supérieur (1) se sont réunies le 15 avril. Comme elles l'avaient annoncé, elles ont décidé d'appeler à la grève et à des manifestations le 14 mai, lors de l'examen du projet de loi Fioraso en accéléré à l'Assemblée nationale.

Elles ont également décidé d'actualiser leur appel commun et leur pétition exigeant l'abandon du projet de loi Fioraso et l'abrogation de la LRU — loi d'autonomie-privatisation adoptée par le précédent gouvernement et non abrogée par le gouvernement Hollande-Ayrault —, pour appeler à la grève et aux manifestations du 14 mai.

Dans de nombreuses universités, les personnels s'opposent au projet de loi Fioraso et en demandent le retrait. Des départements universitaires entiers prennent position en ce sens comme on le lira dans cette page. L. F. ■

(1) Voir la liste complète à la fin de l'appel ci-dessous.

Appel de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) (extraits)

“Contre un projet de loi ESR toujours inacceptable Grève et manifestations lors du débat à l'Assemblée nationale”

Les organisations soussignées, qui sont à l'initiative d'assemblées générales et d'actions diversifiées, veulent une véritable rupture avec les politiques précédentes, pour permettre le changement dans le service public d'ESR ! Elles protestent contre la confiscation du débat par l'utilisation par le gouvernement de la procédure d'urgence au Parlement. Elles exigent l'abrogation des lois pacte recherche et LRU. Elles exigent aussi l'abandon de l'actuel projet de loi, ainsi que l'ouverture d'une véritable négociation pour une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, leurs personnels doivent pouvoir remplir leurs missions fondamentales de formation et de recherche au bénéfice de tous.

Les organisations soussignées affirment la nécessité d'une augmentation substantielle des moyens d'Etat (dotations, plan pluriannuel de créations d'emplois à hauteur d'au moins 5 000 postes par an pendant cinq ans toutes catégories confondues) pour permettre de résorber réellement la précarité (avec, dans l'attente, l'arrêt des non-renouvellements des contrats de CDD), pour revenir sur les gels d'emplois, pour répondre aux besoins des formations et améliorer l'encadrement, pour augmenter les soutiens de base des laboratoires au lieu des financements sur projets (ANR, IDEX...).

Elles exigent notamment :
— la gestion nationale des personnels de toutes catégories ;
— l'abandon des RCE (*responsabilités et compétences élargies* — NDLR) dans les universités ;

— le maintien des différentes filières pour les personnels BIATSS et non l'intégration de tous dans la filière ITRF comme le préconise le rapport Le Déaut ;

— la régulation nationale pour assurer l'égalité sur le territoire ;
— la valeur nationale des diplômes et la reconnaissance collective des qualifications, pour garantir l'accès à un emploi et un salaire correspondants à la qualification ;

— la prédominance des élus de la communauté scientifique dans les instances statutaires d'évaluation des collectifs de recherche. La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche doit être débattue à l'Assemblée nationale dans la semaine du 13 au 17 mai.

Les organisations soussignées sont intervenues auprès des groupes parlementaires.

D'ores et déjà, les organisations soussignées appellent à continuer à :
— informer et organiser des assemblées générales dans les établissements, des conférences de presse locales ;

— intervenir auprès des parlementaires, notamment les locaux et ceux de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, avant le vote en commission du 23 avril ;
— signer et faire signer la pétition intersyndicale.

Les organisations soussignées appellent les personnels et les étudiants à organiser des assemblées générales dans les établissements, des rassemblements ou des conférences de presse le 13 mai, premier jour de débat plénier à l'Assemblée nationale. Elles appellent à faire grève et à manifester ensemble le 14 mai. Des préavis de grève seront déposés pour la semaine du 13 au 17 mai.

Signataires :
FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP), CGT (SNTRS, CGT-INRA, FER Sup), SNPRES-FO, Solidaires (Sud Recherche EPST, Sud Education, Solidaires Etudiants), SLR, SLU.

Sont associés à ce texte les collectifs de précaires.

Photo Correspondant



Université du Havre

Réduction de 10 % des volumes horaires de toutes les formations

Dans un courrier à ses collègues, le doyen de la faculté des affaires internationales de l'université du Havre annonce que la situation financière de l'université étant difficile, il faudra « faire des économies supplémentaires ». « En l'absence de plan d'économies », affirme-t-il, « il sera impossible de recruter des contractuels (BIATS et enseignants) à la rentrée de septembre 2013 ».

Dans les grandes lignes, précise-t-il, « il s'agirait de réduire de 10 % les volumes horaires de toutes les formations (modalités à définir), de sus-

pendre les langues grands débutants en espagnol et en allemand (langues enseignées au lycée), de regrouper un certain nombre de groupes de langues à faibles effectifs, de suspendre des options à faibles effectifs, de suspendre des formations à très faibles effectifs, de suspendre les unités libres (UL) des semestres pairs... »

Voilà les conséquences de la loi LRU qui a imposé l'autonomie financière des universités, loi que l'actuel gouvernement refuse d'abroger et qu'il prétend encore aggraver avec le projet de loi Fioraso !



PANNEAU DE DIFFUSION AU HAVRE

10 % d'heures d'enseignement seraient supprimés à l'université du Havre, à la rentrée prochaine, en particulier en licence, licence professionnelle et master ;

- des enseignements à petits effectifs seraient menacés ;
- des cours de débutants en espagnol et en allemand seraient suspendus.

Voilà les conséquences de la loi LRU pour les étudiants à l'université du Havre.

Avec le projet de loi Fioraso, qui prévoit des regroupements d'enseignements et de facs (mutualisation), ainsi que la fixation des offres de formation par les collectivités territoriales (région, ville) et les employeurs, de telles mesures d'austérité deviendraient légales.

L'intersyndicale des professeurs du supérieur fait circuler une pétition :

- POUR LE RETRAIT DE LA LRU
- POUR L'ABANDON DE LA LOI FIORASO.

Elle appelle à la grève et à la manifestation le jour du passage accéléré de la loi au Parlement, à la mi-mai.

L'AJR soutient cette initiative et vous appelle à signer la pétition intersyndicale.

Loi Brottes

NOUVEAU CAMOUFLET POUR LE GOUVERNEMENT

Le Conseil constitutionnel supprime la disposition instaurant des tarifs déréglés de l'énergie



Photo AFP

Le Conseil constitutionnel a censuré le 11 avril l'article 2 de la loi Brottes sur la « tarification progressive de l'énergie » instaurant un « bonus-malus », jugeant que cette disposition « méconnaissait le principe d'égalité devant les charges publiques ».

Ce système de « bonus-malus », mesure phare de la loi, visait à « récompenser » ou « sanctionner » les usagers au prorata de leur consommation d'énergie, gaz et électricité, à compter de 2016.

Il devait être calculé en fonction d'une série de critères individuels : le nombre de personnes composant le foyer, la localisation géographique et le mode de chauffage (gaz ou électricité).

La loi faisait ainsi disparaître le tarif réglementé fixé par l'Etat et la pérennité tarifaire garantissant un prix du kilowattheure identique sur l'ensemble du territoire national.

Bien entendu, le gouvernement n'a pas renoncé à remettre en cause ce principe fondamental de l'accès égal à l'énergie pour tous et s'appuiera, sans aucun doute, sur les autres dispositions de la loi pour revenir à la charge et répondre ainsi aux injonctions de l'Union européenne visant à accélérer la mise en place de tarifs déréglés de l'énergie pour développer la concurrence et satisfaire la volonté des grands groupes privés.

Mais, après son échec au référendum en Alsace, le vote contre la modulation des allocations familiales d'une majorité d'organisations au Haut Conseil de la famille, il s'agit pour lui d'un nouveau camouflet.

La loi, sans le « bonus-malus », devrait désormais être promulguée dans les quinze jours.

A suivre...

Laurence FAYARD ■

Chaque semaine,
lisez

INFORMATIONS
OUVRIÈRES

Abonnez-vous!



“Repose en paix, Bobby Sands, pourris en enfer, Thatcher.”



Photos AFP

Londres, manifestation le 13 avril à Trafalgar Square, au lendemain de l'annonce de la mort de Margaret Thatcher. Parmi les manifestants, les mineurs ont défilé, vingt-huit ans après leur grève que la « Dame de fer » avait violemment réprimée.

“C’est du thatchérisme qu’il faut nous débarrasser” (un membre de la direction nationale du syndicat Unison)

Chronique

INTERNATIONALE

Jean-Pierre Barrois

A l’heure où ces lignes seront imprimées, l’équivalent de 11 millions d’euros auront été soutirés des poches des contribuables britanniques par le gouvernement de coalition, avec l’accord de l’ensemble des partis — direction du Labour comprise —, pour offrir à Margaret Thatcher des funérailles à la hauteur de la reconnaissance que lui voue la classe dont elle défendait les intérêts. C’est le prix à payer pour la mobilisation des nombreuses forces de l’ordre visant à prévenir les manifestations. Ce n’est pas un hasard, en effet, si, de Londres à Glasgow en passant par Birmingham et Liverpool, l’annonce de la mort de celle qui était depuis longtemps surnommée *The Witch* (la sorcière) dans les usines et les quartiers ouvriers, a déclenché de telles réactions de liesse. Plutôt que de revenir en détail sur la carrière de la « witch », de la mort de Bobby Sands dans l’enfer des prisons irlandaises à l’intervention impérialiste aux Malouines, en passant par la grève des mineurs et les lois antisyndicales pour finir par le vaste mouvement contre l’in-fâme *poll tax* qui a eu raison d’elle, nous avons préféré laisser la place à un certain nombre de témoignages, dont ceux du responsable national de Unison et de Doreen McNally cités ci-contre, tirent les leçons : « C’est maintenant du thatchérisme poursuivi jusqu’à ce jour par tous les gouvernements, quels qu’ils soient, qu’il faut se débarrasser. »

DAVID HOPPER,
secrétaire général de l’association des mineurs de Durham

« C’est un grand jour pour tous les mineurs. Je pense que nous allons organiser une contre-manifestation quand ils vont célébrer ses obsèques. Il n’y a pas de travail, pas d’argent, et c’est là le bien triste héritage qu’elle nous a légué. Elle n’avait que haine pour les travailleurs, et je suis très amer quand je pense à ce qu’elle a fait. La violence que nous avons subie était terrible. »

IAN LAVERY,
député du Labour Party

« Je ne verserai pas une larme. Elle a détruit les mineurs et leurs communautés. »

BOB YOUNG,
conseiller municipal du Labour Party et ancien président de la section du syndicat national des mineurs à la mine de Comrie, dans le comté de Fife, à l’est de l’Ecosse

« Elle était d’un côté et moi de l’autre. Je me rappelle l’enveloppe brune que j’ai reçue en mars 1985, deux jours avant de reprendre le travail après la grève des mineurs, qui a duré un an. C’était ma lettre de licenciement, le formulaire P45, qu’un mineur reçoit en Grande-Bretagne quand il est licencié. »

KEITH EWING,
avocat du travail à Londres

« A mon avis, si elle n’avait pas été là, ça aurait été quelqu’un d’autre, car elle représentait une idéologie, une classe dont elle a pris la tête. C’est le moment de réfléchir à l’action des forces qu’elle représentait et qui se poursuit aujourd’hui. Cette politique a un effet dévastateur. Le résultat de la politique mise en œuvre par les différents gouvernements dirigés ou inspirés par Thatcher (y compris celui du New Labour), c’est que maintenant, 23 %

des salariés, seulement, sont couverts par une convention collective. C’est un vrai désastre. Le mouvement syndical britannique a besoin d’une direction qui défende ses intérêts avec la même détermination et la même obstination dont Thatcher et ses alliés ont fait preuve contre nous.

DOREEN MCNALLY,
ancienne responsable de l’association des femmes de dockers de Liverpool, militante du syndicat Unite

« Même si, depuis vingt ans, Margaret Thatcher n’était plus au premier rang de ceux qui font la politique du pays, nous sommes toujours sous le régime du thatchérisme. Elle a dégoupillé une grenade et l’a lancée au cœur de nos acquis sociaux. Les gouvernements successifs — quelle que soit leur couleur politique — ont continué le travail de démolition. Ils ont tous maintenu les lois anti-syndicales, par exemple, mais aussi

des chômeurs par millions, des enfants dans la misère, les privatisations, la déréglementation et la destruction des syndicats. A présent, nous voyons cette même idéologie s’attaquer au système de santé public. Des milliers de gens ont perdu leur logement et leur outil de travail. La Chambre des communes est pleine des héritiers de Thatcher. Beaucoup de gens s’opposent à ce qu’on lui fasse des funérailles officielles. »

JON ROGERS,
membre de la commission exécutive nationale de Unison, secrétaire de la section de Lambeth (Londres), membre du Labour Party

« Il est tout à fait légitime que des millions de braves gens célèbrent la mort de Thatcher ; je suis aux côtés de tous ceux qui lèvent leur verre. Je ne vais pas m’excuser d’avoir souri en apprenant la mort de Thatcher. Maintenant, il faut s’atteler à enterrer ce qu’elle nous a légué. C’est du thatchérisme qu’il faut nous débarrasser une fois pour toutes. »

DES DALTON,
secrétaire général du Republican Sinn Féin d’Irlande (extraits)

« Thatcher est morte : le souvenir des grévistes de la faim continue à vivre. En 1981, à la seule mention du nom de Bobby Sands, les gens relevaient la tête, tandis que lorsque le nom de Margaret Thatcher était évoqué, les gens la baissaient. Cela nous touche ici, en Irlande, mais aussi dans le monde entier, à la fois directement et indirectement, par le soutien sans réserve qu’elle a apporté aux régimes fascistes, comme celui d’Augusto Pinochet au Chili. C’était une colonialiste impénitente qui ne pouvait pas imaginer que le soleil puisse ne plus jamais se coucher sur une prédominance britannique, qui diminue rapidement, sur le monde.

Son aventure impérialiste pour reconquérir les îles Malouines des mains des Argentins en 1982, ressemblait plus à quelque chose datant de l’année 1882, mais cela représentait une bonne part de l’image qu’elle voulait se donner. Au sein de son propre Etat, elle n’a eu aucun scrupule pour mener la guerre contre des couches entières de la population et du mouvement syndical, déclarant ouvertement que les mineurs étaient l’ennemi de l’intérieur.

Les cicatrices du bouleversement social provoqué par le thatchérisme sont tout à fait évidentes dans la Grande-Bretagne de 2013.

Donc, en ce jour, nous ne portons pas son deuil, mais ici, en Irlande, nous nous rappelons avec fierté ceux qui sont morts en luttant contre ses violations de la liberté et de la démocratie. »

GERRY ADAMS,
président du Sinn Féin (extraits)

« Margaret Thatcher a fait beaucoup de mal aux peuples irlandais et britannique quand elle a été Premier ministre britannique.

Les communautés ouvrières ont été ravagées en Grande-Bretagne à cause de sa politique.

Son rôle dans les affaires internationales a été également agressif, que ce soit pour soutenir le dictateur chilien Pinochet, ou son opposition aux sanctions contre l’Afrique du Sud de l’apartheid.

Ici, en Irlande, son acceptation de la vieille politique militariste draconienne a prolongé la guerre et causé beaucoup de souffrances.

On se souviendra de Margaret Thatcher en particulier pour son rôle honteux durant les grandes grèves de la faim de 1980 et 1981. Sa politique irlandaise a échoué lamentablement. »

Ed Miliband, leader du Labour Party

A mille lieues des réactions de ces militants ouvriers, Ed Miliband, le leader du Labour Party, déclare sans honte : « Elle fut une grande figure de la scène de la politique britannique et aussi de la scène mondiale. Nous pouvons certes ne pas être d’accord avec beaucoup de ce qu’elle a fait, mais nous pouvons aussi éprouver beaucoup de respect pour ses succès politiques et pour sa force personnelle. »

Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

Belgique

L'unité, des organisations syndicales, enjeu fondamental des prochains mois

Intervention à la conférence de Tarragone d'Olivier Horman, syndicaliste FGTB, au nom du comité "Unité" regroupant des militants ouvriers belges, wallons et flamands, pour l'unité de la classe ouvrière et de ses conquêtes.



Photo DR

La parole à...

Olivier Horman,
syndicaliste FGTB

"Bonjour. Je prends la parole au nom de la délégation belge ici présente, qui partage, dans son sens général, le contenu de ce que je vais vous dire.

En Belgique, la classe des travailleurs est très massivement organisée dans ses syndicats. Les syndicats revendiquent 3,4 millions de membres, sur une population active et au chômage de 4,8 millions de personnes. Et ces dernières années, le taux de syndicalisation n'a fait qu'augmenter. Sans nous tromper, nous pouvons affirmer que cette puissance syndicale organisée empêche la classe capitaliste de mener son offensive contre le coût du travail à la vitesse qu'elle souhaite.

Le gouvernement mis en place fin 2011 a pris une série de mesures antisociales, touchant toute la population, et en particulier les chômeurs et les travailleurs âgés. Déjà, en un an, 18 milliards d'euros d'économies, pour un pays qui compte dix millions d'habitants, ont été programmés !

Face à cette situation, de quoi avons-nous besoin comme travailleurs ? Nous avons besoin que cette politique soit bloquée.

Et donc, il y a un paradoxe. D'un côté, les travailleurs sont massivement syndiqués, de l'autre côté, la politique d'austérité et de démantèlement des acquis s'aggrave chaque jour. Alors, comment expliquer et surmonter cette contradiction ?

Nous devons avoir un libre débat sur cette question. Mais nous devons comprendre où nous en sommes. En Belgique, la mobilisation de masse passe par et dans les syndicats. C'est à travers les structures syndicales que les travailleurs se mettent en grève, organisent des manifestations massives. Mais en même temps, de plus en plus, les travailleurs contestent la politique des hauts dirigeants des organisations syndicales. Ils constatent que les actions syndicales ne sont pas organisées dans le but de bloquer la politique d'austérité, et cela, ils le supportent de moins en moins. Combien de temps cela durera-t-il ?

Ce 14 mars, un important rassemblement syndical vient d'être organisé à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES). Mon syndicat — la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) — a appelé à cette action dont le mot d'ordre officiel était : "Répartition équitable des charges !"

Il faut le dire : ce langage n'est pas le langage de la défense des intérêts des travailleurs. C'est un langage qui ne peut conduire qu'à la démobilité. Si le syndicat doit prendre

en compte les objectifs fixés par l'Union européenne et que son rôle doit se limiter à discuter des modalités et du rythme d'application de ces objectifs, alors il y a danger pour les travailleurs. Il y a même le danger d'éclatement du syndicat.

"En Belgique, il y a un autre danger tout aussi important, c'est la division des syndicats sur des bases régionales et linguistiques"

Mais en Belgique, il y a un autre danger tout aussi important, c'est la division des syndicats sur des bases régionales et linguistiques.

Le gouvernement actuel met déjà en œuvre un programme de régionalisation partielle de la Sécurité sociale.

Nous avons constitué, il y a quelques années, un "Comité pour l'unité" (Eenheidscomité en néerlandais) dont l'objectif est de réunir les militants du nord comme du sud du pays qui veulent agir pour que l'unité se réalise pour défendre le caractère fédéral, national des conquêtes sociales en Belgique.

Ce combat remporte des succès. C'est ainsi que nous avons recueilli le soutien de responsables syndicaux dans une campagne que nous menons contre la régionalisation des allocations familiales décidée par le gouvernement. Des motions syndicales à un niveau important dans la FGTB ont été votées en ce

sens. C'est un combat qui doit être poursuivi.

En 2014, auront lieu des élections législatives dont beaucoup de commentateurs prédisent qu'elles vont mettre à l'ordre du jour l'éclatement de la Belgique, c'est-à-dire la scission totale des conquêtes ouvrières. Donc la question de l'unité, au niveau national, des organisations syndicales va être l'enjeu fondamental des prochains mois.

En conclusion, cette conférence doit nous permettre de poser des fondations pour construire un mouvement qui aide les travailleurs à se saisir pleinement de leurs organisations syndicales.

Les travailleurs exigent la fin du processus d'intégration des organisations syndicales dans la mise en œuvre de la politique d'austérité et de la politique de destruction de l'industrie, dont je n'ai pas pu parler faute de temps. Mais vous avez certainement entendu parler des plans de liquidation massive d'emplois à Caterpillar et ArcelorMittal, en Wallonie, et à Ford Genk, en Flandre.

Je suis persuadé que sans ce processus d'intégration, la politique d'austérité peut être bloquée. C'est la seule voie que nous avons.

Nous avons besoin de nous entraider pour avancer vers cet objectif. Nous avons besoin de nous coordonner. Et cette conférence va nous aider à le faire.



Manifestation à Athènes, en 2011, contre les mesures d'austérité.

Grèce

Gouvernement et troïka resserrent d'un cran la politique d'austérité imposée à un pays déjà exsangue

Le gouvernement grec a donné son accord à la troïka (Commission européenne, BCE, FMI) pour qu'un cran supplémentaire soit franchi dans la poursuite de la terrible politique d'austérité infligée depuis des mois au peuple et aux travailleurs grecs.

Les négociations menées depuis mars « sont arrivées à conclusion, nous avons un accord », a déclaré le ministre des Finances, Yannis Stournaras, dans un discours devant un congrès « VIP » organisé par *The Economist*.

« Nous attendons le déblocage des tranches de prêt », a-t-il ajouté.

Ce prêt, d'un montant total de 8,8 milliards d'euros (qui creuseront encore plus le trou de la dette, justifiant par avance de nouveaux sacrifices exigés du peuple grec), avait été suspendu à l'examen par la troïka de l'assainissement budgétaire réalisé par Athènes et des réformes en cours pour le poursuivre.

« La Grèce a tenu avec constance ses objectifs budgétaires », a déclaré devant le même parterre Poul Thomsen, représentant du FMI au sein de la troïka.

Au centre de l'accord, la réduction des effectifs de la fonction publique réclamée par les créanciers. Selon les médias, la partie grecque a finalement accepté la suppression de 4 000 emplois, d'ici à la fin de l'année, et de 11 000 autres en 2014.

Yannis Stournaras a, quant à lui, souligné que « l'objectif du départ de 150 000 fonctionnaires d'ici à 2015 sera tenu ».

Le syndicat des fonctionnaires Adedy a riposté en dénonçant une « industrie de licenciements » et en appelant à une manifestation le 17 mars.

Irlande

Le syndicat de l'enseignement TUI rejette l'accord de partenariat social dit "Croke Park II"

Jean-Pierre Barrois

S'appuyant sur le vote émis par 80 % des adhérents il y a un mois, le congrès du syndicat des enseignants d'Irlande (TUI), qui vient de se tenir à Galway, appelle ses adhérents à voter contre l'accord « Croke Park II ».

Rappelons que l'accord de Croke Park est un accord dit de « partenariat social » visant à intégrer les organisations syndicales dans l'application des plans imposés par la troïka.

Un député de la région de Dublin en résume les principales dispositions : « L'accord Croke Park détruit des droits acquis depuis des décennies par les travailleurs : allongement de la durée hebdomadaire de travail afin de réduire le nombre d'emplois publics, une heure supplémentaire non payée donnée à l'employeur ce qui, pour beaucoup, représente une diminution de salaire de 13 à 20 euros, gel des salaires jusqu'en 2016, c'est-à-dire, en tout, sur sept ans, suppression de la prime de travail du dimanche. Traditionnellement, le dimanche travaillé est payé double. Et il subit aussi une diminution de 5 % pour ceux qui gagnent plus de 65 000 euros

par an, les employés de la fonction publique ayant atteint le dernier échelon de leur grade devant six jours de travail non rémunéré à l'employeur. »

Lors du congrès de l'INTO — un autre syndicat enseignant —, la discussion a principalement eu lieu sur les coupes dans l'Education et sur la poursuite du blocage des recrutements qui entraîne de graves difficultés pour les enseignants, les élèves et le personnel.

Quant au congrès du troisième syndicat enseignant — l'ASTI —, il a condamné la tentative du gouvernement d'imposer l'accord de « Croke Park II » avant la fin du délai de négociation prévu.

La prise de position du TUI constitue un camouflet cinglant pour le gouvernement de coalition Labour-Fine Gael, et un point d'appui considérable pour l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est ce que nous écrit Manus Bree, syndicaliste ayant participé à la conférence de Tarragone pour le retrait des plans de la troïka : « Le gouvernement est très inquiet et menace les salariés en disant que le rejet de l'accord entraînerait des baisses de salaire plus importantes et une application unilatérale de cet accord. Le TUI a déclaré que, dans ce cas, il appellera à l'action syndicale pouvant aller jusqu'à la grève. La



Dublin, 2012, manifestation contre la « taxe d'habitation et de l'eau » imposée par les mesures d'austérité du gouvernement.

consultation des syndicats n'est pas terminée. Nous attendons avec impatience les résultats des consultations organisées par les deux autres syndicats enseignants : INTO et ASTI. »

Le combat engagé au sein des organisations syndicales pour préserver l'indépendance du

mouvement ouvrier vis-à-vis des plans de la troïka relayés par le gouvernement trouve son écho dans la vaste mobilisation en cours contre la nouvelle taxe d'habitation imposée par cette même troïka.

ÉGYPTE

Grève nationale des cheminots

Correspondant

Le 30 mars dernier, les conducteurs de train égyptiens ont lancé la plus grande grève nationale des chemins de fer depuis 1986. Elle a duré deux jours et a bloqué la totalité des grandes lignes.

Les conducteurs de train exigeaient le paiement de toutes les heures de travail effectuées, une échelle des salaires qui tienne compte des kilomètres parcourus, une prime de repas et huit jours de repos mensuels payés. Le 9 avril, leur grève était suspendue après avoir obtenu la mise en place d'un comité chargé de réétudier la restructuration de leurs salaires et primes.

Mais, pour briser leur grève, le ministère des Transports et l'Autorité nationale des chemins de fer (ENRA) n'ont rien négligé.

Mardi 1^{er} avril, le ministre des Transports, Hatem Abdel Latif, a signé une ordonnance réquisitionnant par l'armée quatre-vingt-dix-sept conducteurs en grève. En vertu de cette ordonnance, leur grève était considérée comme un acte de sédition susceptible d'être sanctionné par un tribunal militaire. « *Le ciblage des grévistes par l'administration Morsi s'est avéré être bien pire et plus oppressant que sous le régime de Moubarak* », dénonce un conducteur qui a été détenu, avec quatre-vingt-seize de ses collègues, à la caserne de Charabiya pendant vingt-quatre heures. « *Nous avons été désignés comme étant les principaux dirigeants de la grève. L'armée nous a détenus comme si nous étions des criminels de guerre ; nous n'avons eu ni nourriture ni boisson* », raconte



« Le ciblage des grévistes par l'administration Morsi s'est avéré être bien pire et plus oppressant que sous le régime de Moubarak »

Manifestation à Port Saïd, le 28 janvier, contre le couvre-feu imposé par le président Morsi.

un autre conducteur. Mais face au mouvement de protestation et de solidarité et aux recours en justice, les autorités ont dû renoncer à la réquisition-mobilisation. Auparavant, le gouvernement avait menacé de remplacer les conducteurs par des membres des forces armées, mais, ne disposant pas de conducteurs qualifiés pour faire rouler les trains, il avait dû faire marche arrière. Déjà, en 2012, l'armée avait mis en place des services d'autobus pour briser la grève des conducteurs de bus dans le delta du Nil. Pour les trains, c'est plus compliqué. « *C'est nous qui faisons rouler les trains de l'armée quand ils en ont besoin* », rappelle avec malice un conducteur gréviste. L'Autorité nationale des chemins de fer a ensuite tenté de recruter des conducteurs à la retraite pour

briser la grève, mais en vain. Des conducteurs de métro se sont vu offrir des primes pour conduire des trains, mais ils ont refusé par solidarité avec leurs camarades cheminots. Le syndicat indépendant des travailleurs du métro a dénoncé les mesures de répression prises à l'encontre des grévistes et déclaré : « *Les autorités sont promptes à promulguer des lois contre les grèves et les manifestations, mais elles continuent à traîner les pieds quand il s'agit de promulguer des lois qui protègent les droits du travail.* »

« *Des dizaines de noms ont été envoyés au procureur pour qu'il mène des enquêtes criminelles tandis que l'Autorité ferroviaire a décidé de suspendre dix-sept d'entre nous pendant trois mois* », a révélé un conducteur.

Un rapport de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration, publié par le quotidien *Al-Ahram* le 15 avril, indique que pas moins de 1 219 sit-in et grèves ont bloqué les chemins de fers en Egypte depuis janvier 2011. ■

MALI

Hollande annonce le retrait des troupes françaises

Effectivement, quelques soldats français ont été retirés du Mali. Mais c'est de la poudre aux yeux, la réalité étant bien différente. Le quotidien *Le Monde* (16 avril) s'est procuré un document confidentiel que le gouvernement français fait circuler auprès des quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon les informations du *Monde*, les troupes françaises appelées à rester au Mali le feront sous mandat de l'ONU, mais avec une très grande marge de manœuvre : « *Le document de neuf pages, dont Le Monde a eu copie, précise que les soldats français seront autorisés à "utiliser tous les moyens nécessaires" pour intervenir "en soutien" aux 11 000 casques bleus de la future mission intégrée de stabilisation (...). S'ils venaient à être "menacés de manière grave et imminente", (...) à aucun moment le texte ne précise l'importance ni la composition de la force française, pas plus que la zone géographique de son déploiement. "Du pur travail d'orfèvre" souligne un expert de l'ONU rappelant la nécessité pour les Français de "conserver une légitimité d'intervention" (...). Le texte devrait être examiné à huis clos par les quinze pays membres du Conseil de sécurité.* »

En un mot, de nombreux soldats français resteraient stationnés au Mali pour mener des opérations militaires sous couvert de l'ONU. L'annonce par Hollande du début de retrait des troupes françaises est un leurre. Plus que jamais, il faut exiger le retrait immédiat des troupes françaises du Mali.

Marguerite LEUWEN ■



François Hollande en visite au Mali, le 3 février.

EN BREF

Syrie

Al-Qaida à la manœuvre

Le front al-Nostra est la principale composante des milices qui combattent en Syrie. Elle est réputée pour ses méthodes expéditives, pour ses attentats, sa violence. Mais un nouvel élément est apparu. Le chef d'al-Qaida en Irak a déclaré que le front al-Nostra était partie prenante d'al-Qaida et que, dorénavant, en Irak et en Syrie, les deux groupes n'en formaient plus qu'un seul, dans l'objectif de former un « *émirat islamique* ». On mesure la signification réelle de l'appel à l'armement des « opposants » en Syrie. On connaît le résultat en Libye, avec ses conséquences au Mali.

TUNISIE

L'intouchable Qatar

Correspondant

Alors que le rôle joué par le Qatar pour contrer la révolution tunisienne est de plus en plus mis en évidence et que des accointances qataries sont révélées dans le recrutement de jeunes Tunisiens expédiés en Syrie, le président provisoire de la République, Moncef Marzouki, vient de déclarer que « *quiconque critiquera le Qatar devra en répondre devant la loi* ». Le procureur général du Qatar venait de lui remettre un maigre chèque de 28,818 millions de dollars correspondant à une infime partie des sommes détournées par Ben Ali et sa famille. Sommes évaluées à près de 50 milliards de dollars, détournés entre 1987 et 2011 et dont la grande partie se trouverait au Qatar et aux Emirats arabes unis. Cette opération de communication entreprise par Moncef Marzouki tente d'accréditer l'idée que le Qatar, qui abrite une part importante des avoirs tunisiens spoliés et qui a toujours refusé l'extradition de Sakhr El Matri, l'un des gendres les plus corrompus de Ben Ali, est l'ami

bienfaiteur de la révolution tunisienne. Le congrès de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), tenu en décembre 2012, avait conclu ses travaux par cet appel qui prend aujourd'hui toute sa résonance : « *Le peuple tuni-*

L'Assemblée constituante, dominée par Ennahda, est en train d'élaborer une loi qui restreindrait le droit de grève.

sien est libre ! Ni Qatar ni Etats-Unis ! »

Le président provisoire de la République et le chef du gouvernement de la coalition dirigée par le parti islamiste Ennahda viennent d'ouvrir les travaux du Congrès du dialogue national... qui ne réunit

que les partis de la coalition en plus du parti dirigé par l'ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi. N'y sont présents ni l'UGTT, qui est la colonne vertébrale de la révolution, ni le Front populaire. Autant dire que la fracture entre un gouvernement réactionnaire et son Assemblée « constituante » et l'ensemble des forces démocratiques est aujourd'hui clairement posée.

L'Assemblée constituante, dominée par Ennahda, est en train d'élaborer une loi qui restreindrait le droit de grève. Pour l'UGTT, « *ce projet de loi est une déclaration de guerre contre les travailleurs et leurs droits économiques et sociaux* ». La centrale syndicale appelle à un large rassemblement devant le siège de l'Assemblée pour en exiger le retrait. La déclaration du bureau exécutif élargi de l'UGTT dénonce l'escalade vertigineuse des prix, le climat d'insécurité qui s'installe et profite à la recrudescence des campagnes djihadistes dans certains lieux de culte et « le commerce des jeunes » expédiés au front en Syrie. ■

VENEZUELA



Nicolas Maduro en conférence de presse au palais présidentiel, le 15 avril. Dans ses mains, la Constitution vénézuélienne.

Maduro vainqueur, l'impérialisme conteste

Nicolas Maduro est le vainqueur de l'élection de dimanche 14 avril, pour succéder à Hugo Chavez à la présidence vénézuélienne. Cette élection a immédiatement été contestée par l'impérialisme, conformément aux déclarations littéralement putschistes que son candidat, Henrique Capriles, a proférées tout au long de la campagne, n'hésitant pas à en appeler à une fraction de l'armée pour annuler le vote si celui-ci lui était défavorable, cela, bien sûr, au nom de la « démocratie ».

Maduro l'a emporté avec 50,75 % des suffrages, soit environ 260 000 voix, selon les résultats annoncés par le Conseil national électoral (CNE).

« *Mission accomplie !* », a lancé Nicolas Maduro devant des milliers de travailleurs, jeunes et militants rassemblés devant le palais présidentiel de Miraflores, se félicitant d'une victoire électorale « *juste, légale, constitutionnelle* », et déclarant en même temps avoir de « *nouvelles preuves* » de l'« *interventionnisme des Etats-Unis* » au Venezuela.

Nous publierons dans notre prochain numéro un article de nos correspondants au Venezuela. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CISJORDANIE

Sept cents enfants palestiniens victimes chaque année de "mauvais traitements" dans les geôles israéliennes

Un jeune Palestinien de 14 ans a été arrêté, le 5 avril, par l'armée israélienne à Silwad, près de Ramallah, pour jets de pierres présumés.

« Il a été arrêté sans mandat, privé d'accès à un avocat et interrogé hors de la présence d'un parent », selon l'avocate Randa Wahbé, qui a fait également état de « mauvais traitements pendant son arrestation et son transfert ».

Quelque sept cents enfants palestiniens de Cisjordanie sont victimes chaque année de « mauvais traitements systématiques » dans le système de détention militaire israélien, selon l'Unicef (fonds de l'ONU pour l'enfance), qui dénonce comme unique au monde le jugement généralisé de mineurs par des tribunaux militaires.

LE CHIFFRE

1,2

C'est, en million, en Italie, le nombre de licenciements recensés pour la seule année 2012. Une hausse de 14 % sur un an. Le chômage s'établit à 11,6 %, touchant près de 3 millions de personnes. Les jeunes sont particulièrement frappés, avec un taux de chômage de 37,8 % chez les 15-24 ans.

IRAK

Dix années de destructions massives

Lu dans le journal du Parti des travailleurs d'Algérie, *Fraternité* : « Le nombre global de victimes tuées depuis le début de l'occupation (de l'Irak) s'élève à 170 000 tués, selon une organisation non gouvernementale britannique chargée de recenser les victimes des actes de violence en Irak. »

Cette organisation fait également remarquer « qu'il n'y a pas de statistiques fiables pour dénombrer le nombre réel (de victimes) de cette effroyable guerre. Plusieurs rapports font état d'une centaine de milliers de tués, alors que d'autres avancent le chiffre d'un million de victimes. Le député irakien Ali Chaker Mahdi, membre de la commission des droits de l'homme au Parlement irakien, a déclaré que "ce chiffre est dépassé de très loin". »

Toujours selon *Fraternité*, citant le quotidien irakien *Le Nouveau Matin*, en décembre 2012, près d'un quart (23 %) de la population irakienne vivait en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de chômage atteint 75 à 80 % alors que les chiffres officiels avant la guerre étaient de 30 %.

Mauritanie : soixante-quatorze mille Maliens, "échoués dans le désert", manquent d'eau et de nourriture



Photo AFP

Fuyant la guerre, soixante-quatorze mille Maliens se sont réfugiés dans le camp de Mbéra, en plein désert mauritanien. L'eau manque, la mortalité infantile dépasse le seuil d'urgence, rapporte Médecins sans frontières (MSF). L'armée française intervient au Mali depuis le 11 janvier dernier, prétendant pour porter secours à la population et rétablir la démocratie. Intervention qui a aussitôt entraîné le déplacement de plus de 270 000 personnes au Mali même, tandis que 170 000 autres se sont réfugiés dans les pays voisins (essentiellement le Burkina Faso, la

Mauritanie et le Niger), sur une population de 15 millions d'habitants. Dans le désert mauritanien, où les températures atteignent 50 degrés à l'ombre, le camp de réfugiés de Mbéra accueille 74 000 de ces « échoués dans le désert », selon le titre d'un rapport de MSF, chassés par les combats, la haine ethnique attisée par la guerre, l'insécurité alimentaire et l'effondrement des services de base. Le taux de mortalité des tout petits enfants a flambé : « Il est actuellement au-dessus du seuil d'urgence », explique une porte-parole de MSF. En moyenne, deux enfants de deux ans meurent ainsi chaque jour à Mbéra.

MALI

Tortures et assassinats dans le sillage de l'armée française



Photo AFP

L'intervention de l'armée française au Mali nous a été vendue avec l'argument du sauvetage des populations et du rétablissement de la démocratie.

Sur le terrain, la réalité s'éloigne chaque jour davantage de ce roman à l'eau de rose. Accusés collectivement d'avoir soutenu les « djihadistes » dans le nord du Mali, les Touaregs font les frais d'un véritable lynchage ethnique. Chaque jour apporte son lot de témoignages de tortures, d'exactions et de meurtres. Sept Touaregs ont ainsi été arrêtés par l'armée en février dernier et détenus depuis dans une gendarmerie malienne à Bamako, avant leur transfert à la prison centrale de la ville. « Deux sont morts en détention après avoir été torturés », rapporte Human Rights Watch (HRW).

« Le gouvernement malien s'est abstenu d'enquêter sur les tortures infligées à ces sept hommes et la mort en prison de deux d'entre eux », déclare la responsable pour l'Afrique de l'Ouest de HRW. « Pendant leur détention, l'un des deux hommes s'était vu injecter dans le sang une substance corrosive et souffrait d'une côte fracturée et de brûlures dans le dos », a constaté HRW.

« Un témoin qui a pu parler en mars dernier à plusieurs de ces détenus affirme que les sept hommes étaient incarcérés dans une petite pièce dépourvue de ventilation par une chaleur torride, de jour comme de nuit. » La température peut dépasser les 40° C pendant cette période de l'année à Bamako.

CHILI

Des dizaines de milliers d'étudiants à nouveau dans la rue

Plus de cent mille étudiants chiliens sont à nouveau descendus dans les rues de Santiago, jeudi 11 avril, pour réclamer un système d'éducation gratuit et de qualité.

Répondant à l'appel de la Confédération des étudiants du Chili (Confech), regroupant les principales universités chiliennes, ils ont convergé vers le centre de la capitale. La manifestation était appuyée par la Centrale unitaire des travailleurs du Chili (CUT).

« Nous sommes plus de cent vingt mille personnes ici à Santiago, et il faut ajouter les autres manifestations dans le reste du pays, ce qui démontre que nous pouvons changer la réalité de ce pays, où il existe une injustice latente dans le domaine de l'éducation », a déclaré Diego Vela, l'un des porte-parole de la Confech.

Le Chili est « le deuxième pays au monde où il existe le plus de ségrégation au niveau de l'éducation », a-t-il affirmé.

Les étudiants ont effectué plus de quarante marches depuis 2011 pour exiger du gouvernement une réforme du système éducatif, cher, inégalitaire et inefficace.

Le système actuel, qui fait la part belle au privé, est hérité de la dictature d'Augusto Pinochet. Il a été maintenu depuis par tous les gouvernements qui se sont succédé, de droite comme de gauche. L'actuel gouvernement chilien a présenté plusieurs projets de loi à destination du système universitaire, prévoyant notamment de diminuer le coût des crédits contractés par les étudiants pour financer leurs études, mais sans parvenir à stopper la mobilisation.

CHYPRE

L'évaluation du montant de la dette du pays bondit à 23 milliards d'euros

Ce sont treize milliards d'euros, soit six milliards de plus qu'initialement prévu, que les travailleurs et le peuple chypriote devront payer, en application du plan dicté par la troïka pour sauver les banques en faillite. Le plan conclu le 25 mars entre Chypre et les bailleurs de fonds internationaux – Union européenne, Fonds monétaire international (FMI) et Banque centrale européenne (BCE) –, impose cette saignée, qui représente plus de 75 % du PIB.

Une part proviendra de privatisations, pour au moins un milliard d'euros. Et il est prévu des augmentations d'impôts pour six cents millions d'euros. A cela s'ajoute une réduction massive des effectifs de la fonction publique.

SLOVÉNIE

Le Parlement vote une "règle d'or" budgétaire

Les députés slovènes viennent d'approuver l'inscription d'une « règle d'or » budgétaire dans la Constitution du pays, comme l'Union européenne (UE) le réclame depuis un an pour tous les pays membres du bloc européen. Considérée par les marchés comme le prochain, après Chypre, sur la liste des pays en faillite, la Slovénie s'attend à un déficit de 4,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013, après 3,7 % en 2012.

Les finances publiques de la Slovénie, pays issu de l'ex-Yougoslavie, sont plombées par le secteur bancaire, qui croule sous les créances pourries.

PORTUGAL

Le gouvernement promet à l'UE des "garanties" sur le respect de ses engagements

Le gouvernement portugais va donner à l'Union européenne des « garanties » sur le respect de ses engagements budgétaires, dont la réalisation est compromise après l'invalidation par la Cour constitutionnelle de plusieurs mesures d'austérité, inscrites au budget de l'Etat pour 2013. « Le gouvernement doit donner des garanties, et c'est sur ces garanties qu'il travaille depuis la décision de la Cour constitutionnelle », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Luis Marques Guedes. « La confiance de nos partenaires dépend de ces garanties », a-t-il ajouté. Le chef du gouvernement a d'ores et déjà indiqué que les nouvelles mesures reposeraient principalement sur des coupes supplémentaires dans les budgets de la santé, de l'éducation et de la Sécurité sociale. Elles seront soumises à la « troïka », qui doit procéder prochainement à un examen supplémentaire des comptes du Portugal avant une évaluation régulière, prévue en mai.



Dans le courrier

Toujours à propos de Stalingrad

Assez récemment, dans *Informations ouvrières*, quelqu'un défendait Staline comme organisateur de la victoire contre les armées nazies. La vérité, qui « seule est révolutionnaire » (Trotsky), oblige à rappeler le sacrifice du peuple qui voulait défendre la révolution de 1917, malgré les millions au Goulag, du fait de Staline et des épigones. L'armée allemande s'était fait la main en Espagne, et Staline faisait assassiner ceux qui, parmi les « républicains » espagnols, étaient partisans de la révolution. Les Russes à Stalingrad ne devaient pas reculer, les agents de la bureaucratie tous prêts à les flinguer s'ils reculaient ; bien inutile, quand on sait comment le peuple de Leningrad a tenu, abandonné par Staline.

La vérité est peut-être chose complexe, mais elle existe. En Espagne, un certain George Orwell s'était aperçu que les journaux contrôlés par les « communistes » (staliniens) relaient la guerre de façon plutôt... fantaisiste. Orwell comprit ce qui se passait : toute révolution en Europe devait échouer, ordre de Staline. En 1948, le même a écrit *1984*, où Big Brother est le portrait physique même de Staline, l'ennemi présenté pendant « la semaine de haine » est Trotsky, reconnaissable.

Mais, foin des polémiques, les militants du PCF sont à 99 % d'honnêtes combattants pour l'émancipation des travailleurs, qui s'émanciperont par eux-mêmes (Marx). L'ouvrage *1984*, c'est aussi la « novlangue » : « *Le mensonge, c'est la vérité* », ou et inversement. Le sujet est on ne peut plus actuel, voir ces « emplois d'avenir », et demander aux travailleurs de La Poste ce que sont ces « facteurs d'avenir »... L'avenir, c'est maintenant ?

Meilleures salutations.

B. B., Isle (87) ■

Précision

Qatar Foundation, qui deviendra Qatar Airways la saison prochaine, est le sponsor-maillot du FC Barcelone depuis 2011 (par un contrat de cinq ans, à 35 millions par an). Mais le Qatar n'est pas actionnaire du Barça.

Par ailleurs, tout le monde sait que le Qatar est actionnaire du PSG, mais la compagnie aérienne Emirates, qui figure sur son maillot (« Fly Emirates »), appartient à 100 % à Dubaï (voir le site officiel d'Emirates), et non au Qatar. Elle aimerait bien « nommer » le Parc des Princes « Emirates Stadium », comme le stade d'Arsenal, à Londres. On ne sait pas si le Qatar sera d'accord, cela peut brouiller le message.

L. B. (56) ■

Association pour une Constituante

Elire une Constituante, voilà l'urgence !

Madame, monsieur, L'affaire Cahuzac a donné lieu à un déferlement de bonnes intentions autant que d'attaques violentes. L'association pour une Constituante vous donne ci-dessous son analyse et son appel à des actions urgentes au-delà des logiques partisanes. Très cordialement

La démocratie n'est plus qu'un mot et les appels à moraliser la vie publique ne répondent pas à la gravité du problème. L'affaire Cahuzac n'est pas un problème personnel. Aussi affligeant que soit ce personnage, il n'est qu'une manifestation extrême d'un système fondé sur l'argent roi, la réussite par l'écrasement des autres, la communication comme mode de relation avec les électeurs. Et ceux qui ont bafoué la volonté populaire exprimée lors du référendum du 29 mai 2005 peuvent-ils vraiment parler de morale publique ?

Dans cette situation, il n'y a pas à chercher de justicier, il n'y a pas à trouver la nouvelle règle de vertu publique qui échouera comme les précédentes, il ne faut pas chercher le centième parti qui, tout seul, rebâtirait les bonnes règles républicaines. Il faut refonder la démocratie à partir de son seul titulaire légitime, le peuple, et des principes républicains que sont le suffrage universel, les droits de l'homme et du citoyen, la lutte contre les privilèges.

Tel est le sens de l'appel à une Constituante, c'est-à-dire une Assemblée élue au suffrage universel et exprimant directement la volonté des citoyens dans la redéfinition des règles de vie publique et des institutions qui les fondent.

La France a, plusieurs fois dans son histoire, eu recours à cet appel face à de graves crises : 1789, 1848, 1875, 1946. Car la Constituante donne réponse à ce qu'exprimait déjà fortement la Déclaration de 1789 proclamant que « l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ».

Il est temps de repenser la question avant que des forces officiellement antidémocratiques ne viennent résoudre par la force la crise politique d'aujourd'hui. La Constituante est le moyen à la fois de rassembler les citoyens, au-delà de leurs divergences, pour reconstituer le corps politique et reconstruire les institutions sur une base démocratique et républicaine. Certes, des partis ou mouvements politiques cherchent avec sérieux à répondre à la grave situation politique et morale que traverse le pays et, au-delà, l'ensemble des Etats occidentaux.

Mais aucun parti ne peut prétendre incarner et conduire la volonté de changement de système, d'autant que la période appelle à une recomposition du paysage politique, à l'émergence de nouveaux représentants à partir des aspirations réelles des citoyens. Celles-ci doivent s'exprimer dans des cercles locaux capables de rassembler les citoyens dans leur diversité, de collecter leurs doléances et d'imposer la convocation et l'élection de l'Assemblée constituante tout en définissant le mode d'élection le plus représentatif pour les constituants.

Nous appelons aujourd'hui à la constitution de tels cercles. De façon immédiate, nous appelons à organiser le 29 mai des rassemblements dans tous les départements pour commémorer le vote des Français lors du référendum de 2005, dénoncer ceux qui l'ont bafoué et exiger le respect et la refondation de la démocratie.

Communiqué de presse de la Fédération nationale de la Libre Pensée

“La Libre Pensée a été reçue par le président de la République”

Le mercredi 10 avril 2013, la Fédération nationale de la Libre Pensée a été reçue par le président de la République, M. François Hollande, à l'Élysée. La délégation de la Libre Pensée était dirigée par Marc Blondel, président, David Gozlan, secrétaire général, et Christian Eyschen, vice-président.

Dans une ambiance très cordiale, la Libre Pensée a tout d'abord donné son point de vue sur la mise en place de l'Observatoire de la laïcité et fait part de ses observations sur sa composition quelque peu étonnante.

Le dossier de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 1914-1918 a été abordé. La Libre Pensée a fait part de son souhait que le président de la République, au cours de cette année 2013, prononce les mots de *réhabilitation collective*, à l'instar de François Hollande, quand il était président du conseil général de Corrèze.

Monsieur le président de la République a confirmé son engagement pour cette cause. La Libre Pensée estime que cette réhabilitation collective se fait trop attendre depuis 99 ans. Plus de 600 fusillés et leurs familles sont dans l'attente de cette justice dans l'histoire et que l'histoire leur rende justice.

Comment pourrait-il y avoir une étude au cas par cas quand les victimes, les accusateurs, les témoins ont tous disparu ? Plus de 20 % des dossiers des conseils de guerre ont été détruits par la guerre et les incendies. Ceux qui restent ne sont constitués qu'à charge par les fusilleurs. Comment la justice pourrait-elle être rendue dans ces conditions ?

En conséquence, la Libre Pensée a demandé au président de la République François Hollande de prononcer ces mots : *réhabilitation collective*. Ces mots que l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy n'a jamais voulu prononcer.

La délégation a informé que si ces mots n'étaient pas prononcés en 2013, à l'occasion que souhaitera le président de la République, la Libre Pensée engage-

rait toutes ses fédérations départementales et ses groupes locaux à aller dans les colloques, initiatives, rassemblements qui se dérouleront en 2014 pour poser publiquement la question de la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple. Cela sera le centre du centenaire de la Première Guerre mondiale. Puis la Libre Pensée a réaffirmé sa volonté de voir abrogée la loi Debré, mère de toutes les lois antilaïques. De même, elle a rappelé sa demande de voir supprimé le concordat d'Alsace-Moselle et a informé de la tenue du rassemblement du 4 mai à Strasbourg pour cet objectif. La Libre Pensée estime que loin d'être une exception, le statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle semblait avoir vocation à s'étendre. Le président de la République a écouté avec attention la Libre Pensée lui signaler que la fusion des facultés dans l'Est pouvait se traduire par une présence des religions dans les universités qui les ignoraient jusqu'à présent, notamment dans la future université de Lorraine, composée de départements concordataires et d'autres non concordataires.

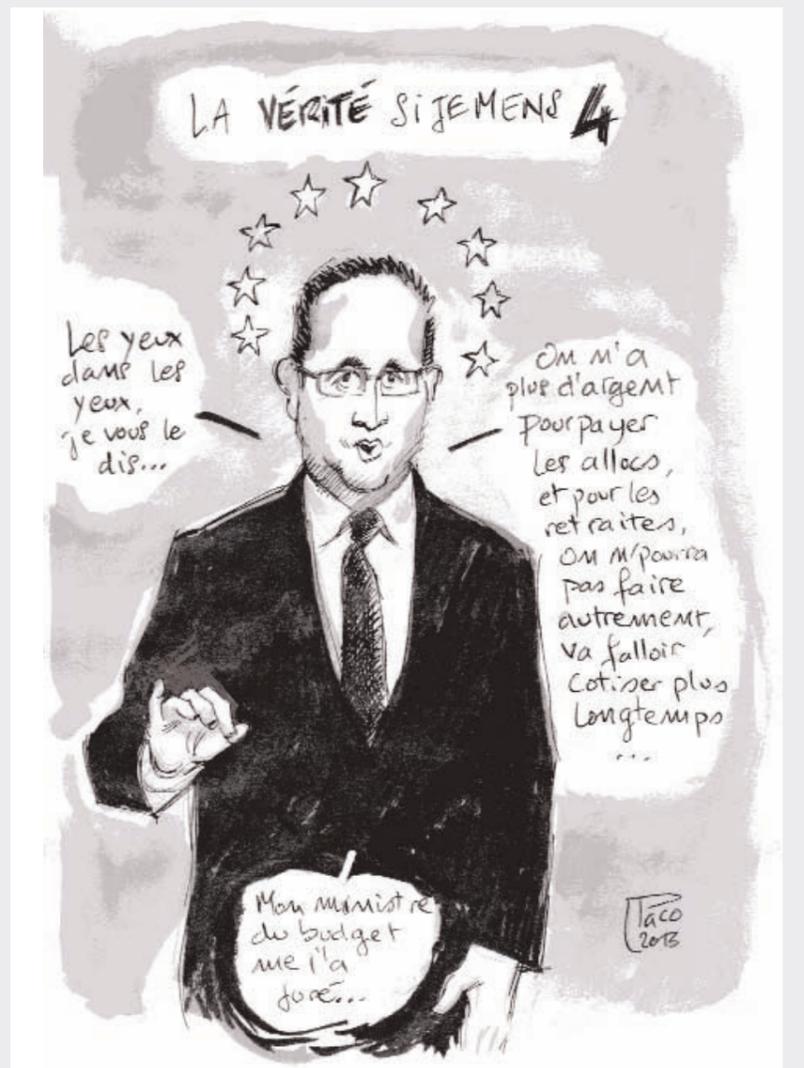
La Libre Pensée a demandé au président de la République que les membres du gouvernement, ainsi que les représentants de l'Etat, respectent toujours la neutralité de l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions en ne participant pas à des cérémonies religieuses, et en ne faisant pas de signes religieux. La République doit rester neutre en la matière.

La Libre Pensée a informé le président de la République qu'elle avait sollicité toute une série d'entrevues avec différents ministères pour aborder un panel de dossiers. Hormis le ministère de M^{me} Fioraso (Enseignement supérieur et Recherche) qui nous a reçus, pour l'instant, nous n'avons eu aucune réponse des ministres à nos sollicitations.

Monsieur le président de la République a indiqué qu'il demanderait aux ministres concernés de recevoir la Libre Pensée.

Paris, le 10 avril 2013 ■

Trait libre par Paco



Chaque semaine, lisez, diffusez
INFORMATIONS OUVRIÈRES
Abonnez-vous!